FORMA
N°SIRET 511 872 830 00027
N° AGREMENT 91660143766

Centre de Formation
des Métiers de l'Artisanat

FORMATION HANDIBAT – 2 jours

PERSONNES CONCERNEES :
Salariés et non salariés des entreprises du Bâtiment

DUREE
16 heures

CALENDRIER DE LA FORMATION
29 – 30 MARS 2017

HORAIRES
De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 H 30 à 18 H 00

COUT DE LA FORMATION (par personne)
544 € non assujetti à la TVA

PROGRAMME

JOUR 1 - LE LOGEMENT INDIVIDUEL : MAINTIEN A DOMICILE ET CONFORT D'USAGE POUR TOUS

- Les aspects médicaux du handicap
  - Définition du handicap dans son aspect médical, insertion et réinsertion dans la société
  - Les métiers médicaux intervenants : rôles et fonctions
  - Dimension sociale et psychologique
- Visite virtuelle d'appartements thérapeutique et pédagogique
- Travaux d'adaptation du domicile – la réglementation et la qualité d'usage
  - Connaître les éléments de la réglementation en matière de logement virtuel
  - La qualité d'usage dans l'adaptation du domicile
  - La mise en place du chantier
  - L'exécution et le suivi avec les personnes en situation de handicap dans leur environnement habituel : contraintes et solutions mises en œuvre
- Etudes de cas
- Solutions d'accompagnement et de financement
  - Présentation des intervenants : rôle, fonction et outils mis en œuvre

Maison de l'Artisan
35, rue de Cerdagne
CS 59912 / 66962 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax 04 68 35 52 05
Mail : contact@upa66.fr / Site : upa66.fr

N°SIRET 511 872 830 00027
N° AGREMENT 91660143766

Centre de Formation des Métiers de l'Artisanat

JOUR 2 - ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX

- Le handicap et les situations handicapantes
  - Définitions du handicap et de la perte d'autonomie
  - Chiffres clés et statistiques
- Du handicap à la réglementation et à la qualité d'usage
  - La loi du 11/02/2005 :
    - Compensations
    - Continuité de la chaîne de déplacement
    - Projet de vie
    - Accessibilité
  - Principaux documents réglementaires d'application de la loi (décret, arrêtés et circulaires)
- Mise en situation puis retours et échanges
  - Parcours en position de « handicap »
  - Cheminement horizontal et vertical
  - Retour d'expériences avec la personne handicapée
- Le cheminement extérieur
  - Pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols, éclairage…

Maison de l'Artisan
35, rue de Cerdagne
CS 59912 / 66962 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax 04 68 35 52 05
Mail : contact@upa66.fr / Site : upa66.fr